



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T15325
Adresse du site	12, rue Mesnil	Hauteur	R+7 (28.30m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G et changement azimuth		
Complément d'information	Free est également présent (0, 140 et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/09/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/04/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	23/06/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des quadribandes existantes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) ainsi que la réorientation des antennes de 340, 110 et 240° vers les azimuths 0°, 140° et 230°.
Tilts (degrés)	Entre 0 et 10°

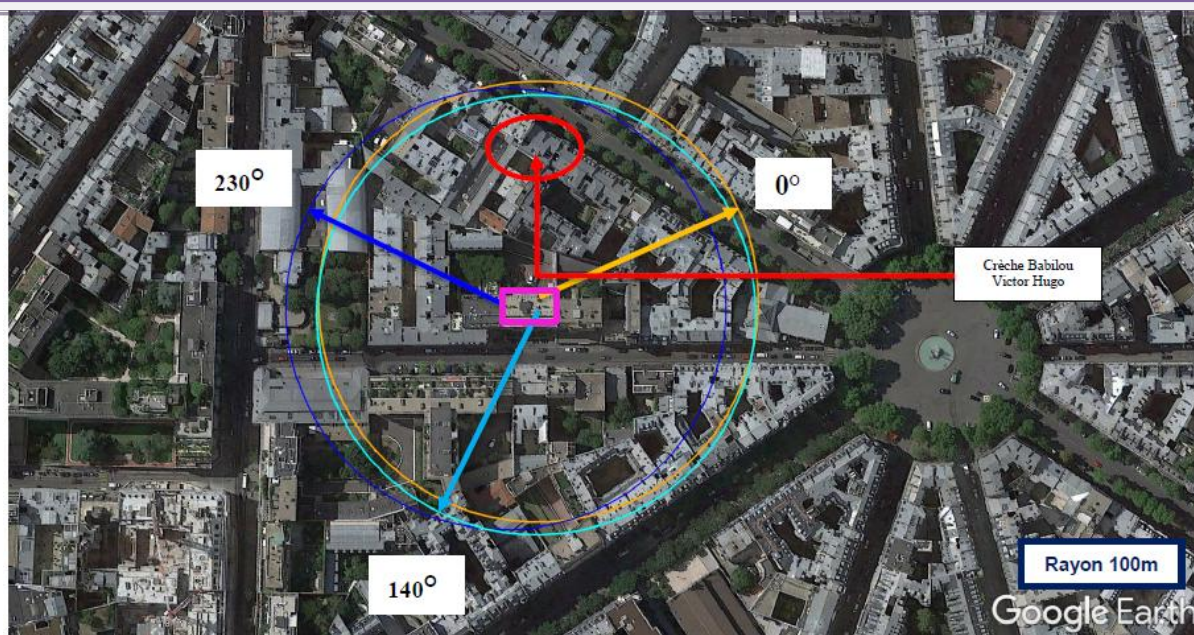
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadribandes existantes dans des fausses cheminées par des antennes heptabandes de tailles identiques dans ses mêmes cheminées.
Zone technique	l'installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	30.02m

Conformité du dossier

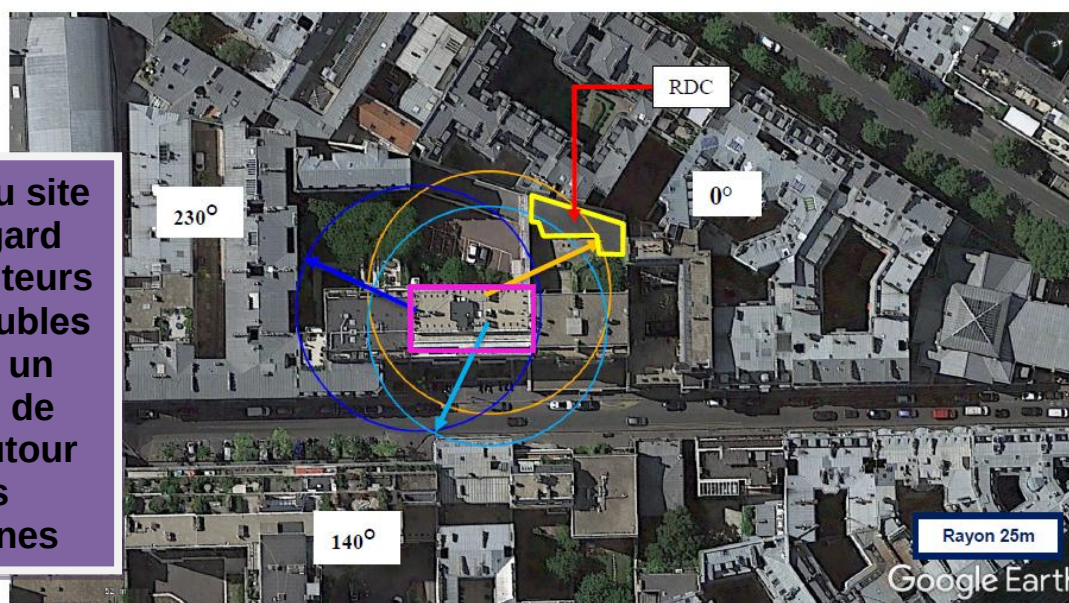
Date de l'avis		Avis favorable ☐	Avis défavorable ☐
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Babilou Victor HUGO Crèche et garderie d'enfants	109 Avenue Victor Hugo, 75116	R+5	Non	87.70m	Inférieur à 1 V/m

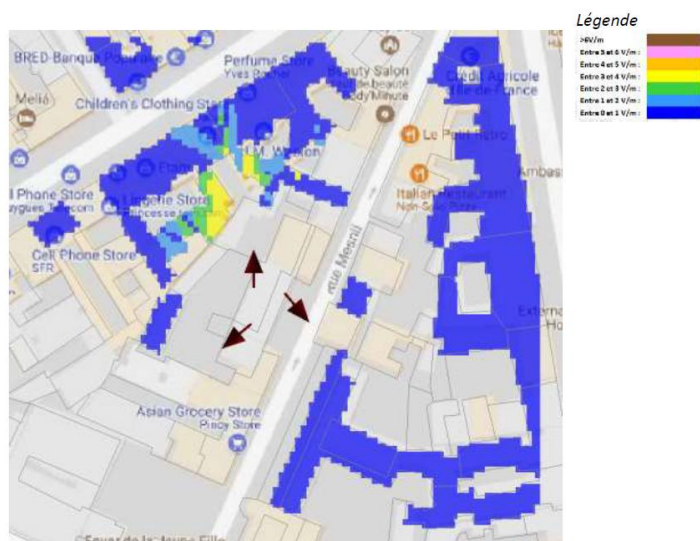
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

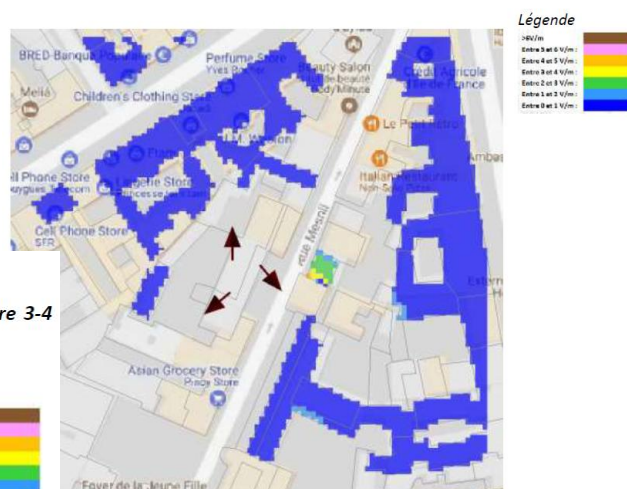
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTRE**

b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



c. Azimut 230°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Pas de changement de l'état visuel

Vue des Azimuts

